Tél 03.44.81.14.24
mairie@lecoudraysurthelle.fr

# MAIRIE DU COUDRAY SUR THELLE

**Département de l'Oise – Canton de Chaumont en Vexin**

## DECISION DU MAIRE
## N°2-2025

## Virement de crédit

Envoyé en préfecture le 05/01/2026
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 060-216001644-20251231-DECISION_2_2025-AR

**Le Maire du Coudray-sur-Thelle,**

- ✓ **Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article **L.2122-22** ;
- ✓ **Vu** l'article **L.5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales** relatif à la fongibilité des crédits entre chapitres à l'intérieur d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;
- ✓ **Vu** la délibération n° **14-25 du 4 avril 2025** adoptant le budget primitif 2025 ;
- ✓ **Considérant** la nécessité d'ajuster les crédits de la section d'investissement afin de tenir compte de l'évolution réelle des besoins de financement des opérations inscrites au budget primitif 2025, et de procéder à un redéploiement de crédits entre opérations au sein d'un même chapitre, sans incidence sur l'équilibre budgétaire de la section ;
- ✓ **Considérant** que ces mouvements sont pris en compte dans le plafond de **7,5 %** autorisé au titre de la fongibilité des crédits ;
- ✓ **Considérant** qu'à l'instar de l'utilisation des dépenses imprévues en nomenclature M14, l'exécutif rendra compte à l'assemblée délibérante des modifications apportées au budget par ces mouvements lors de la plus proche réunion suivant leur mise en œuvre ;

**DÉCIDE :**

**Article 1 :** Les crédits de la section d'investissement sont modifiés comme suit :

| Chapitre | BP 2025 | Modifié en | Opération | Article | Montant |
|---|---|---|---|---|---|
| 21 immobilisations Corporelles | 391 500 € | 387 600 € | 18-02 | 2135 : Rénovation bâtiment public | - 1 558 € |
| 21 immobilisations Corporelles | 391 500 € | 387 600 € | 110 | 2151 : Travaux voiries | + 1 558 € |

**Article 2** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux ( 2 ) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire.

Le Maire,
Ludovic GORINE
Le 31 décembre 2025

Ludovic GORINE
Signature numérique de Ludovic GORINE
Date : 2026.01.05 10:41:08 +01'00'

Acte rendu exécutoire
Après transmission en préfecture le
Et publication ou notification du